

L'ARBRE DE L'ANNÉE 2017



Votez pour le plus bel arbre de France !



1

Découvrez les 14 lauréats

Rendez-vous sur le site www.arbredelannee.com et découvrez l'histoire des 14 arbres nominés.



2

Votez pour votre arbre préféré

En un clic votez sur www.arbredelannee.com Les votes sont ouverts jusqu'au 1^{er} décembre 2017.



3

Faites campagne pour l'arbre de votre région

Faites campagne pour que votre arbre préféré décroche le « *Prix du public* ». Et partagez votre coup de cœur sur les réseaux sociaux !

Annnonce des Prix du public et Prix du jury le 19 décembre 2017

HISTORIQUE DU CONCOURS DE L'ARBRE DE L'ANNEE 2017

Le concours : tout groupe (famille, commune, classe, école, entreprise, groupe scout...) peut présenter un arbre. Le concours « Arbre de l'année », initié par l'Office national des forêts et le magazine *Terre Sauvage* en 2011, a recueilli cette année plus de 100 candidatures.

Les lauréats : 14 arbres ont été retenus par le jury et sont soumis au vote du public. Le jury, composé de l'Office national des forêts, de l'association Arbres remarquables, de la LPO et de *Terre Sauvage*, s'est réuni en juin dernier et a désigné les arbres qui défendront les couleurs des 14 régions de métropole et d'outre-mer. Ces arbres ont été sélectionnés pour leurs qualités esthétiques, biologiques, historiques et affectives.

Production photographique : Emmanuel Boitier, photographe de Terre Sauvage est parti aux quatre coins de la France à la rencontre des lauréats pour réaliser un reportage photographique des arbres nominés (photos disponibles sur demande).

CONTACTS PRESSE

roxane.bruyere@onf.fr
beatrice.destresse@bayard-presse.com
pauline.cecotti@bayard-territoires.com

☎ 01 40 19 58 10
☎ 01 40 19 58 10
☎ 04 79 26 27 60

RETROUVEZ LES ACTUS DU CONCOURS



www.arbredelannee.com

